

La Métropole l'assure : il n'y aura pas de port entre Cagnes-sur-Mer et Saint-Laurent-du-Var

PAR GAËTAN PEYREBESSE (GPEYREBESSE@NICEMATIN.FR) Mis à jour le 01/07/2019 à 18:32 Publié le 01/07/2019 à 18:32



Un temps envisagé entre le port de plaisance de Saint-Laurent et le port du Cros-de-Cagnes, une nouvelle infrastructure portuaire ne devrait pas voir le jour assure la Métropole. **Photo Cyril Doderigny**

Le sujet revient régulièrement sur le tapis. Et cela a encore été le cas ces dernières semaines dans le cadre de la présentation du Plan local d'urbanisme métropolitain

Verra-t-on un jour un nouveau port entre Nice et Cagnes-sur-Mer ? C'est ce qu'a pensé un responsable de l'association de défense du piéton et du cycliste de Saint-Laurent-du-Var, Pierre Bernasconi.

En feuilletant l'épais dossier de présentation du plan local d'urbanisme métropolitain, le PLUm, il a découvert un paragraphe énigmatique.

"Dans le fascicule 2 intitulé Plan d'aménagement et de développement durable, il est évoqué la création d'un nouveau port sur le littoral", assure Pierre Bernasconi.

Selon lui, et il cite le texte en question, il y est préconisé de *"créer un nouveau port métropolitain entre Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer, en façade de l'Eco-Vallée, permettant notamment d'augmenter la capacité d'accueil de la moyenne et grande plaisance. Ce pôle s'appuiera sur une interaction active "ville-port" et notamment sur des infrastructures (parking et voirie) adaptées à son développement."*

"EFFRAYANT POUR L'ENVIRONNEMENT"

Pour lui, ce paragraphe relance la possible résurgence d'un serpent de mer qui ressurgit régulièrement dans l'actualité.

Mais là, Pierre Bernasconi estime que *"ce projet est effrayant en terme environnemental car, outre la combustion des carburants par les navires, le développement du transport routier induit aura des conséquences dramatiques dans ce secteur déjà reconnu comme l'un des plus pollués des Alpes-Maritimes, en raison notamment de la proximité immédiate de l'aéroport, de l'autoroute, des accès routiers à Cap 3000, des diverses voies de circulation, auxquels s'ajoutera à terme le chantier de la ligne nouvelle ferroviaire."* Ce Laurentin ajoute qu'à *"la pollution atmosphérique s'ajouteraient les pollutions maritimes, le bruit, les embouteillages, et tous les dangers physiques et sanitaires induits."*

C'est pourquoi, il souhaite que soit retiré ce texte du PLUm avant son adoption.

Du côté de la Métropole, on assure que tout simplement, *"le projet de port de plaisance entre Cagnes-sur-Mer et Saint-Laurent-du-Var n'est*

pas mentionné dans le rapport de présentation du PLUm, ni en zonage, ni en règlement."

Dans cette réponse qui balaye d'un revers de main le paragraphe cité, il est également stipulé que *"Christian Estrosi, le maire de Nice, Louis Nègre, le maire de Cagnes-sur-Mer et Joseph Ségura, le maire de Saint-Laurent-du-Var, confirment que ce port, qui a été un temps évoqué comme une éventualité, n'est pas en projet et ne sera pas réalisé."*

UNE AUTRE OPTION AU LARGE DE L'AÉROPORT

Si ce n'est ni à Cagnes, ni à Saint-Laurent, où, alors ? L'autre option se situe au droit de l'aéroport, le long des pistes, avait expliqué il y a quelques mois le président de la Métropole.

Une implantation qui avait été balayée dans le passé par des experts qui rappelaient l'effondrement des digues lors des travaux de l'aéroport en 1979.

La Métropole envisageait alors que les techniques puissent évoluer rapidement, rendant alors le projet possible.

LES REGRETS DU MAIRE DE CAGNES-SUR-MER

C'est en fin de conseil municipal que le maire de Cagnes a lu la lettre qui met fin à son ambition d'installer un port de plaisance à Cagnes.

Louis Nègre a ensuite expliqué qu'il "n'y avait pas assez de foncier pour payer le port (200 à 300 millions d'euros), comme cela s'est fait à Marina."

Le maire regrette cette décision

: "Je l'ai toujours inscrit dans mes programmes électoraux. Je continue à penser que c'est dommage."

Nathalie Nativi (PCF) a voulu savoir si un port de grande plaisance ou de commerce était réalisable ? *"Je répète depuis 20 ans que je n'ai jamais été favorable à autre chose qu'un port de plaisance. Le port de commerce n'est souhaité par personne, parce qu'aucun de nos concitoyens ne le veut. Il n'y a aucun projet"*, a-t-il stipulé, avant de souligner que *"des études étaient en cours pour un port au large des pistes de l'aéroport."*